



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY

AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION RÈGLEMENT SUR LES PIIA

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES INTÉRESSÉES :

QUE le Conseil municipal a adopté à sa séance ordinaire du 17 mars 2026 le projet de Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) n° 445-2026;

QUE le projet de règlement a pour objet d'assujettir la délivrance d'un permis ou d'un certificat relatif à une invention visée par le règlement à l'approbation préalable par le conseil municipal des plans relatifs à l'implantation et l'intégration architecturale;

QUE le projet de règlement assujettit certaines interventions dans la zone Industrielle et commerciale 1 (ICL-1), conformément aux exigences du schéma d'aménagement et développement de la MRC La Haute-Yamaska, soit les opérations cadastrales visant à créer un lot destiné à recevoir un bâtiment principal, la construction d'un bâtiment principal, incluant l'occupation à des fins d'entreposage extérieur et l'installation d'une enseigne;

QUE, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement, le 14 avril 2026, à compter de 19h00, dans la salle du conseil située au 360, rue Principale, à Saint-Alphonse-de-Granby ;

QU'au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

QUE le projet de règlement peut être consulté à la Mairie au 360, rue Principale à Saint-Alphonse de Granby pendant les heures d'ouverture du bureau soit du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16:30 h, et le vendredi de 8h à 12h et ce, *sauf les jours fériés*.

Donné à Saint-Alphonse-de-Granby,
Ce 30 mars 2026

Annie Lessard
Directrice générale/greffière-trésorière